

L'assemblée du "Franc au décès" à Tourcoing Les processions eucharistiques de la Fête-Dieu dans la région

A ROUBAIX

C'est une date pour les familles catholiques que le premier dimanche qui suit le Jeudi de la Fête-Dieu. La procession de la Fête-Dieu est, en effet, l'attestation d'une foi toujours vivante, toujours ardente, d'une foi qui agit.

Dans le cadre trop étroit, hélas ! de nos églises, se sont donc déroulées hier les traditionnelles manifestations eucharistiques. Au chant du « Landau Sion », d'hymnes à la Sainte-Vierge, les longues processions ont été conduites — par des mesures d'accompagnement — par des mesures d'accompagnement — par des mesures d'accompagnement.

Toutes les processions se ressemblent. Une pourtant, celle de la paroisse Saint-Martin, bénéficiait d'un cadre plus grand, quoique privé. Le père de M^{lle} Carvois, boulevard de Paris, avait été mis à la disposition des organisateurs. Mais la pluie, tenace, ne cessa de tomber durant toute la procession, qui dut écourter son trajet.

Après la croix et les enfants de chœur, tout grisé sous leurs capes dorées d'hermine, la Fanfare Delattre jouait des morceaux qui cadencèrent lentement le pas.

Les enfants des différents groupes et Institutions de la paroisse formèrent ensuite des groupes d'une centaine qui ne demandait que le soleil pour avoir encore plus de couleur. Les petits tambours portaient des roses ou des lys, les jeunes filles voilées de blanc, ceintes d'une saine bleu, les enfants du Patronage récitaient le chapelet, apportaient leur hommage au Saint-Sacrement, qui portait M. le chanoine Bégue, Croyen de Saint-Martin, accompagné de M. l'abbé Tillie, vice-doyen, directeur de l'Institut Technique. Sur le passage de la Sainte-Hostie, la foule s'agenouillait sur les cailloux mouillés.

Un nombre imposant d'hommes, nombreux des confréries de la paroisse, suivait le dais, reprenant le refrain des chants de la Chorale Saint-Martin.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, la foule s'écula, déplorant le mauvais temps, mais heureuse de voir cette manifestation de foi se dérouler dans un cadre qui ne perd pas encore — il est consolant de le constater — de son pittoresque et de sa valeur.

Notons enfin qu'à Saint-Séverin, après la grand-messe, tous les groupes ont participé à la procession et tous les fidèles qui assistaient au Saint-Sacrement, se sont groupés à la place de l'église. Du haut des marches au porche, M. le Curé a donné la bénédiction au Saint-Sacrement au milieu de l'émotion générale de la foule.

A CROIX

Ce fut une grandiose manifestation de foi que la procession de la Fête-Dieu qui s'est déroulée dimanche après la grand-messe, dans les principales rues de la paroisse Saint-Pierre. Une foule immense avait envahi tout le parcours.

Les habitants avaient tenu à prouver et à décorer leurs maisons et ce fut dans un véritable déluge de fleurs et de draperies que la procession se déroula, guidée par M. l'abbé Desoer, curé de la paroisse Saint-Pierre.

La dernière bénédiction fut donnée sur le porche de l'église Saint-Pierre, devant une foule énorme et recueillie.

A WASQUEHAL

La procession du Saint-Sacrement s'est déroulée magnifiquement malgré le temps incertain. Sur la Grand-Place et sur tout le parcours, un très grand nombre d'habitants avaient proué et décoré leur demeure. Deux reposoirs avaient été dressés : l'un dans la propriété de M. Paul Waitaine, au boulevard de Verdun ; l'autre dans la propriété de M. Corboux, à l'angle des rues Jean-Bart et Sadi-Carnot.

Dans le cortège on remarquait de très jolis groupes d'enfants et de jeunes filles, ainsi que les membres de la Fédération

A MARCQ-EN-BARGEUL

Des quatre paroisses de Marcq-en-Baroeul, une magnifique hymne de foi s'est déroulée avec l'éclat accoutumé.

Au Bourg, le cortège s'est formé après la grand-messe et a parcouru les rues de Liège, des Moutiers, de Menu et de Lazaro, suivi de nombreux paroissiens. M. le chanoine Tillie, supérieur du Collège, président. Des reposoirs splendides étaient dressés sur des Moutiers, chapelle de Lazaro et à l'Hospice.

Au Pont, la procession sortit à la même heure et parcourut les rues Jacquart, L. Guédel, Nationale et de l'Église. D'un

reposer admirable érigé chez M. Vanderhagem, la bénédiction fut donnée. L'Espérance et l'harmonie Les Amis Réunis n'avaient pas fait défaut à la plus belle cérémonie qui ait jamais été donnée dans la région.

Le cortège se répandit alors dans les principales artères de la ville au sons de refrains entraînants.

Le soir, un concert donné par les deux sociétés boraines, eut lieu sur la Grand-Place, adjoint au maire de Lille ; Imbert, inspecteur d'Académie, etc.

Avant la conférence, un chœur de près de 400 normaliens et normaliennes se fit entendre et obtint un très grand succès.

UN HOMME EST TUÉ D'UN COUP DE COUTEAU RUE DE TOURNAI, A LILLE

Une sanglante agression eut lieu, dans la soirée de samedi, entre quelques danseurs du « Bal Albert 1^{er} », situé rue de Tournai, à Lille. Des paroles vives furent échangées entre Edmond Labaere et les frères Lemay, Argente Barsali, 19 ans, charpentier en fer, rue de Tournai, part parti pour Labaere.

Des insultes furent prononcées et les antagonistes proposèrent de vider la querelle sur-le-champ.

On entendit l'un d'eux faire cette proposition : « Est-ce au poing ou au couteau que tu veux le battre ? »

A peine sorti de l'établissement, les deux hommes, pris sur le fait, se précipitèrent dans la rue. La bataille ne dura pas longtemps. Barsali, frappé d'un coup de poing à la mâchoire, fut évané immédiatement. Sans un cri, des hommes qui s'étaient approchés, l'entraînèrent vers l'hôtel de la rue de Tournai.

M. le commissaire de police Barst commença immédiatement son enquête, mais ne put obtenir de renseignements de Barsali qui, étourdi par le coup de poing, n'avait rien vu.

La victime, Edmond Labaere, non blessé, se présenta à la police à la suite de la victime. Arrivé à Lille, il y a trois jours, l'habitant, 93, rue de Tournai.

Les frères Lemay sont en fuite ; on les recherche activement.

Un New-York... (Text partially obscured)

L'assemblée des Médailles du Travail, à Tourcoing



De gauche à droite : MM. NISOT, secrétaire de la Fédération; BAILLIERS, président de la Fédération; DEWISPLAET, de la section de Roubaix; CH. DELECRUX, président; J. MASUREL, président d'honneur; JUNG et THAUNE vice-présidents d'honneur de l'Association des Médailles de Tourcoing.

La mystérieuse découverte de Vendin-le-Vieil

Nous avons dit samedi matin que les enquêteurs avaient découvert des médailles militaires qui avaient été trouvées par un cultivateur de Vendin-le-Vieil.

Les médailles de la grande guerre, découvertes pendant la dernière semaine de la guerre, ont été trouvées par un cultivateur de Vendin-le-Vieil.

On espère qu'il n'y aura pas de nouvelles découvertes de médailles militaires.

Les fêtes du Fontenoy, contrariées par le mauvais temps

Après un début sous les plus beaux auspices, les fêtes organisées au profit de l'œuvre de bienfaisance de Fontenoy, ont été contrariées par le mauvais temps.

Les élections cantonales d'octobre

Le Parti démocrate populaire présentera M. Léon Beausaire comme candidat dans le canton de Roubaix-Est.

Le cinquantenaire de l'école laïque

Le cinquantenaire de l'école laïque sera célébré à Lille le 10 juin 1931.

Excursions en autocars de Grand Luxe

Excursions en autocars de Grand Luxe. Départ 23 juin pour l'Alsace, les Vosges et Verdun.

La matinée artistique de la « Journée des Mères »

Comme il était prévu, la deuxième partie de la « Journée des Mères » à Roubaix s'est déroulée devant une grande affluence.

L'assemblée générale des Mutuels et Réformés

Les membres de l'Union des Mutuels et Réformés se sont réunis en assemblée générale dimanche, à 10 h., dans la salle de l'Église de la rue de l'Espérance.

La Loterie de la Presse offre les plus beaux lots

Le Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille organise pour le mercredi 10 juin, à 13 heures, un banquet en l'honneur de son dévoué président, M. Casimir Destombe.

Vertical text on the far left edge of the page, likely a page number or publication info.

LA TERRE A TREMBLÉ EN ANGLETERRE ET EN FRANCE

Londres, 7 juin. — Des tremblements de terre ont été ressentis à Londres et dans une grande partie de l'Angleterre, dans la nuit de samedi à dimanche, un peu avant 1 h. 30. Des immeubles ont été ébranlés et ont fêché, causant un vil effroi et réveillant en plein sommeil de très nombreuses personnes qui se sont précipitées dans les rues.

Jusqu'à présent, il y a peu de dégâts et on ne compte aucune victime.

À Londres, le phénomène semble avoir été perçu d'une façon générale. Sur la terrasse du ministère de l'Air, des fonctionnaires de ce ministère ont distinctement senti l'édifice trembler.

D'après les rapports reçus de divers cités, les symptômes du séisme ont été partout analogues. La terre a tressaillé sans qu'aucun bruit se soit fait entendre et dans une atmosphère calme et lourde. Le séisme a été ressenti par les habitants d'une centaine de villes.

À York, plusieurs secousses distinctes d'une durée d'une minute et demie, ont été ressenties. A Sheffield, une sonnerie d'alarme qui avait été mise en marche a attiré les policiers, qui avaient cru à un cambriolage.

Dans un quartier de la ville, une conduite d'eau a crevé, causant de gros dégâts.

Des secousses ont été ressenties dans le Lancashire et le Cheshire, arrasant les habitants. On ne signale pas de dégâts.

Des secousses ont été ressenties également à Hull, à Swansea, à Norfolk, à Bedford et à Birmingham.

À l'Observatoire de Greenwich, on a constaté le séisme en un des plus forts qu'on ait jamais enregistré en Angleterre. Il a commencé à 1 h. 25. Très rapides au début, les secousses ont duré 5 à 7 minutes, pour s'étendre ensuite graduellement. On n'a pu jusqu'ici en déterminer la provenance ou la direction.

La secousse a été ressentie à Sequedun... Dimanche matin, vers 1 h. 30, la secousse sismique a été ressentie dans la région lilloise.

À la Centrale électrique de Sequedun, le personnel ouvrier a, pendant près d'une demi-minute, constaté le tremblement de terre qui s'est traduit par des déplacements horizontaux.

Il est à croire que bon nombre d'habitants de la région ont constaté le même phénomène, car la demande en électricité a augmenté de près de 20 % dans le quart d'heure qui suivit la secousse.

Cherbourg, 7 juin. — Deux secousses ont été enregistrées à 1 h. 28, à cinq minutes d'intervalle, dans le Nord du Cotentin, ébranlant les maisons et réveillant les habitants. On ne signale pas de dégâts.

Calais, 7 juin. — La secousse sismique enregistrée en Angleterre a été ressentie à Calais à la même heure, c'est-à-dire vers 1 h. 26. Les vibrations, assez peu violentes du sol, ont duré environ deux à trois secondes.

Dunkerque, 7 juin. — Un tremblement de terre a été ressenti à 1 h. 25 dans la région de Dunkerque. La secousse a duré environ 15 secondes.

Cherbourg, 7 juin. — Les Cherbourgeois ont été réveillés vers 1 h. 30 par un grondement souterrain qui a eu pour effet de faire vaciller leurs meubles. Une seconde secousse a été ressentie cinq minutes plus tard.

Un communiqué de l'observatoire de Kiev

Londres, 7 juin. — L'observatoire de Kiev publie un communiqué sur le tremblement de terre qui s'est produit dans toute l'Angleterre. Ce communiqué dit que la première secousse a été ressentie à 1 h. 25, 87, heure de Greenwich, et que les secousses les plus violentes ont été enregistrées à une minute plus tard. Le séisme a duré une demi-heure. L'épicentre en serait situé à 150 milles, soit environ 241 km. 400 au nord de Kiev et au nord-est de l'Angleterre. Le tremblement de terre est le plus violent ressenti à une distance si rapprochée qu'il n'a jamais été enregistré à l'observatoire de Kiev.

Chronique juridique

LA MAJORATION DES LOYERS EN JUILLET PROCHAIN

On sait que la dernière loi sur les loyers, la dernière date, celle du 29 juin 1929 prévoit une majoration de 15 % applicable d'office à partir du 1^{er} juillet 1931 et que chaque année, au premier juillet, jusqu'à la fin des prorogations, sera faite une augmentation de même pourcentage. Ces 15 % sont calculés non sur le loyer en cours mais sur la valeur locative de 1914; ils s'appliquent aux locaux d'habitation, aux locaux à usage professionnel ou servant à l'exercice d'une fonction (même si ces locaux servent actuellement à l'habitation), dès lors que la location n'a pas de caractère commercial ou industriel.

À l'heure où, en bail en cours, les parties sont tenues de respecter les conditions de la clause aucune ne prévoit la majoration le propriétaire devra attendre l'expiration du bail ou mettre fin au bail à l'une des époques prévues au contrat. Quant aux locataires qui sont en prorogation, ils n'ont pas à être avisés par le propriétaire avec un délai quelconque; ils sont tenus de continuer à payer le loyer et de continuer à occuper le local jusqu'à la fin de la prorogation.

Plusieurs questions qui nous sont adressées au titre de la « Petite correspondance », paient déjà, sans qu'il s'en doute, un loyer dépassant le taux limite au point de vue de la loi du 29 juin 1929, les prorogations s'échelonnant de 1932 à 1939 suivant l'importance du loyer, le nombre d'habitants de la commune et la nature de la location.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

On prend pour base la valeur locative de 1914 que le propriétaire peut faire réviser au moment de la prorogation. L'augmentation de la valeur locative est inférieure à la valeur locative réelle de 1914 si le loyer n'est pas basé sur la valeur locative de 1914 ou si elle est supérieure à la valeur locative de 1914 si le loyer est basé sur la valeur locative de 1914.

Le cinquantenaire de l'école laïque, à Lille



LES DEUX SOCIÉTÉS DE PALURAGES, LA « FANFARE OUVRIÈRE » ET L'AMITIÉ DU PEUPLE, SUR LE PERRON DU GRAND THÉÂTRE (Ph. J. de R.).

La seconde journée du Cinquantenaire de l'école laïque fut contrariée par la pluie. Une exposition solennelle qui eut lieu le 9 h. 30 au Palais Rameau marqua le début de cette journée. Elle fut inaugurée par le Maire de Lille, qui entouré du Conseil municipal, MM. les inspecteurs d'Académie et de nombreux instituteurs et institutrices du département.

Cette exposition donna un aperçu des travaux réalisés effectués par les élèves des écoles professionnelles, normales et maternelles du département et consistant surtout pour les garçons en dessins industriels, d'ornement et en divers objets d'ajustage en bois et en fer, pour les filles, en travaux de couture, de broderie et d'ornementation.

À 11 h., une conférence avait lieu au Théâtre Sbatopoli où se réunirent de nombreux professeurs et le corps professoral. Nous avons remarqué : MM. Langereux, préfet du Nord, qui présidait; Boujard, secrétaire général de la Préfecture; Mahieu, Loty et Deberrie, sénateurs; Bracke des Rotours, Daniel-Vivien, député; Fauty et Bouton d'Aguirès, conseillers de préfecture; Chatelet, recteur de l'Académie de Lille; Dauchy, directeur des Arts et Métiers de Lille; Favières et Lévy, adjoints au maire de Lille; Imbert, inspecteur d'Académie, etc.

Avant la conférence, un chœur de près de 400 normaliens et normaliennes se fit entendre et obtint un très grand succès.

Roubaix

Aujourd'hui, lundi 8 juin :

Aujourd'hui, sans Mardi; demain, sans Mercredi; Lundi à 4 h. 30, concert à 20 h. 49. Lundi à 10 h. 30, service funéraire de M. Julien (Maison Sord) ; Temps modéré, ciel couvert au début, puis éclaircies intermittentes et averse; vent du Secteur Sud-Ouest; minimum sans changement sur la veille.

Consultation de nourrissons au Comité Roubaix, rue de la République, de 16 à 18 h. au local de la goutte de lait.

Une cérémonie à Saint-Martin à l'occasion du centenaire de l'École libre

Pour associer aux fêtes célébrées dans la France entière à l'occasion du centenaire de l'École libre, l'Association de l'École libre de Roubaix a fait célébrer une messe solennelle, dimanche à midi, à l'église Saint-Martin.

Dans les stalles du chœur avaient pris place : MM. les chanoines Bréne, doyen de Saint-Martin, et Delattre, supérieur de l'Institut Notre-Dame des Victoires ; MM. les abbés Lams, directeur des Ecoles libres de Roubaix ; Phalengin et Lepers, professeurs à l'Institut Notre-Dame des Victoires et les vicaires de la paroisse.

Dans le chœur, MM. Paul Mullier, président de la Fédération des Amateurs des Anciens élèves de l'Enseignement Libre, et Joseph Toulemonde, président du Comité des Ecoles libres, étaient entourés de leurs Comités et de nombreux directeurs des divers établissements libres de la ville.

La messe fut dite par M. l'abbé Langlais, vicaire.

À l'Église, M. le chanoine Delattre, supérieur de l'Institut Notre-Dame des Victoires, rappela les événements qui marquèrent la fondation, le 9 mai 1831, de la première école libre, rue des Beaux-Arts, à Paris. Il montra comment trois hommes de cœur et de foi ardente : Lacordaire, Montalembert et Le Coux jetèrent dans le terrain un véritable d'abord la première graine de la Liberté. Il suivit les trois champions dans les différentes phases de leur procès, qui fut retentissant dans la France entière.

Le nouveau supérieur du Collège Notre-Dame des Victoires montra comment grandit ce grain de sésame, maintenant arbre immense.

La parole chaude et vibrante de M. le chanoine Delattre fut, dans une péroration d'un mouvement magnifique, d'une éloquence remarquable. Il fit appel à la générosité de tous les fidèles pour que vivent, en égalité avec les autres, les Ecoles libres et pour que leur aide soit en même temps morale et matérielle.

HALLS FLIPO. — Le kilo : beurre, 17.50, 19.50. Café, 14, 17. Gruyère 15, Hollande gras, 9, Margar, 9.20. Port-Salut 12.

L'assemblée générale des Mutuels et Réformés

Les membres de l'Union des Mutuels et Réformés se sont réunis en assemblée générale dimanche, à 10 h., dans la salle de l'Église de la rue de l'Espérance.

M. Gibot donna les noms des treize so-

LA SAISON BAT SON PLEIN

Une belle saison se passe chez WOLFF de PARIS, S. KITZ, FAIDHERBE, à LILLE, et chaque fait son choix pour les départs prochains. Les robes de plage ou de campagne aux couleurs attrayantes, aux formes amusantes, forment dans leur nouveauté un vrai régal des yeux.

Carletons nous de cette mode qui s'affirme ? Nous avons remarqué à de récents moments, et dans plus élégants, la teinte unique et la forme simple de robes des demoiselles d'honneur. Elles accompagnent ainsi la mariée dans une harmonie parfaite. Ce résultat heureux ne peut être obtenu qu'en ayant un grand spécialiste dont les goûts et le savoir sont toujours en harmonie avec les goûts et les besoins de la clientèle.

LA SAISON BAT SON PLEIN. — Une belle saison se passe chez WOLFF de PARIS, S. KITZ, FAIDHERBE, à LILLE, et chaque fait son choix pour les départs prochains. Les robes de plage ou de campagne aux couleurs attrayantes, aux formes amusantes, forment dans leur nouveauté un vrai régal des yeux.

LES FÊTES DU FONTENOY, CONTRARIÉES PAR LE MAUVAIS TEMPS

Après un début sous les plus beaux auspices, les fêtes organisées au profit de l'œuvre de bienfaisance de Fontenoy, ont été contrariées par le mauvais temps.

Les élections cantonales d'octobre

Le Parti démocrate populaire présentera M. Léon Beausaire comme candidat dans le canton de Roubaix-Est.

LE CINQUANTAIRE DE L'ÉCOLE LAÏQUE

Le cinquantenaire de l'école laïque sera célébré à Lille le 10 juin 1931.

EXCURSIONS EN AUTOCARS DE GRAND LUXE

Excursions en autocars de Grand Luxe. Départ 23 juin pour l'Alsace, les Vosges et Verdun.

LA MATINÉE ARTISTIQUE DE LA « JOURNÉE DES MÈRES »

Comme il était prévu, la deuxième partie de la « Journée des Mères » à Roubaix s'est déroulée devant une grande affluence.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MUTUELS ET RÉFORMÉS

Les membres de l'Union des Mutuels et Réformés se sont réunis en assemblée générale dimanche, à 10 h., dans la salle de l'Église de la rue de l'Espérance.

LA LOTERIE DE LA PRESSE OFFRE LES PLUS BEAUX LOTS

Le Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille organise pour le mercredi 10 juin, à 13 heures, un banquet en l'honneur de son dévoué président, M. Casimir Destombe.

LA SOCIÉTÉ DES MÉDAILLES ANCIENS SOLDATS COLONIAUX FRANÇAIS

Dimanche, à 10 h. 30, les Médailles anciens soldats coloniaux français ont tenu une réunion au salon, Café de la Place Saint-Étienne, sous la présidence de M. A. Zund, ent. uré de MM. De Loore, Lohard, vice-présidents; Beaumans, secrétaire général; et d'élus.

Le président ex-cuse MM. H. Muller, président d'honneur; Paul Wattine, vice-président; et de nombreux membres ont pris part à l'assemblée, et donne connaissance de l'invitation des Médailles militaires, de participer à la manifestation franco-belge qui aura lieu le 25 juin. Il invite les sociétaires à y prendre part en grand nombre, et fixe le rendez-vous ce jour-là, à 9 h. 30, avec, en même temps, au Café de l'Arts-et-Métiers, rue des Clamps.

M. Boté donne des renseignements sur le prochain voyage à l'Exposition Coloniale de Paris, ainsi que sur la course de nuit à la carabine, dotée de prix importants, et la réunion se termine par la traditionnelle tombola.

Liège de table, L. Cuvello, 73, r. Naie, 214.